

DES : Médecine physique et de réadaptation
 DIU : Médecine de rééducation
 Module : MPR et Appareillage
 Nancy : 5-6-7 avril 2006
 Coordonnateurs : Pr JM André, J. Paysant, N. Martinet

Titre : Les fauteuils roulants : choix et prescription
 Auteurs : I. Le Chapelain, O. Dossmann
 (Centre de Réadaptation de Lay St Christophe)

© Cofemer 2006 et les auteurs
 Tous droits réservés



1

LES FAUTEUILS ROULANTS choix et prescription



2

PLAN

- Introduction
- Le choix du fauteuil roulant
- La demande d'entente préalable
- La prescription et le renouvellement
- Le financement
- Les réparations
- L'assurance (FRE)
- Aspects techniques

3

Introduction

4

- Le fauteuil roulant est répertorié dans la Liste des Produits et Prestations Remboursables (L.P.P.R.) au chapitre *Véhicules pour Handicapés Physiques*
- L'inscription sur la L.P.P.R. nécessite une évaluation technique préalable par le Centre d'Etude et de Recherche sur l'Appareillage des Handicapés (C.E.R.A.H.)

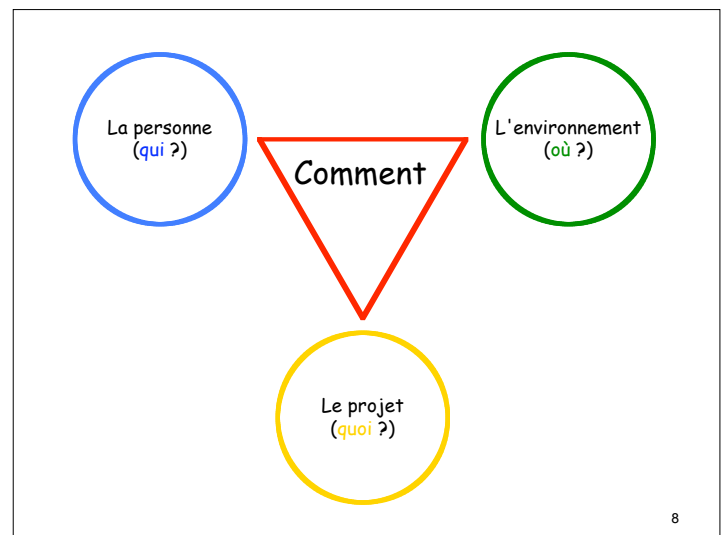
5

- On classe les fauteuils roulants en:
 - F.R. à propulsion manuelle
 - F.R. à propulsion par moteur électrique
 - F.R. verticalisateurs
- Le choix et la prescription du fauteuil roulant électrique (mais parfois aussi manuel) nécessitent une évaluation par une équipe pluridisciplinaire réunissant ***un médecin de médecine physique et de réadaptation, un ergothérapeute ou un kinésithérapeute, parfois une assistante sociale***

6

Le choix du fauteuil

7



8

Définition du cahier des charges

- **Pour quel individu (qui) ? :**
pathologie, déficiences, incapacités - temps passé au fauteuil (vie en fauteuil ou dépannage pour longs trajets) - conditionne le choix du mode de propulsion (manuel ou électrique, autonome ou aide d'un tiers)
- **Dans quel environnement (où) ? :**
intérieur et/ou extérieur, lieu de vie et/ou de travail
- **Pour quel projet ou activité (quoi) ? :**
vie quotidienne, activités sportives, verticalisation...

9

Les essais

- Indispensables le plus souvent
- Dans l'environnement où évolue le patient (intérieur et extérieur)
- Sous forme d'un prêt de durée suffisante ou d'une location
- Essais obligatoires pour toute 1° mise à disposition d'un F.R. électrique et, en cas de renouvellement, seulement s'il y a changement de type de fauteuil

\ Choix définitif validé par l'équipe pluridisciplinaire

10

La demande d'entente préalable

11

- Procédure d'entente préalable obligatoire pour les F.R. électriques seulement (+++)
- La demande est effectuée après les essais sous forme d'un document:
 - attestant « *l'adéquation du F.R. au handicap du patient* »
 - précisant que « *les capacités cognitives du patient lui permettent d'en assurer la maîtrise* »
 - mentionnant les caractéristiques du fauteuil
- ✓ L'absence de réponse dans un délai de 21 jours à compter de la date de la demande vaut accord de prise en charge

12

FORMULAIRE D'ESSAI (Destiné au Médecin-Congest)

FAUTEUIL ROLLANT AVEC PROPULSION PAR MOTEUR ELECTRIQUE OU FAUTEUIL ROLLANT VERTICALISATEUR

Le Bénéficiaire

Nom _____

Prénom _____ Date de naissance _____

N° d'identification de l'assuré _____

Pathologie _____

VHP Electrique

Objet de la demande de VHP Electrique ou de dispositif par propulsion électrique adaptable

1°) voir Remplacement Avec dernière utilisation

Quel est le VHP pris en charge en TFR dans l'équipe actuellement le patient ? _____

Topographie de l'atteinte _____

Evolution de l'effection OUI NON

Incapacité

Peut-il faire quelques pas ? OUI NON

Avec aide L'appelle

Au domicile A l'extérieur

Peut-il se propulser ce fauteuil roulant manuel adapté ? OUI NON

Au domicile A l'extérieur

03 85 286 - 1 2

13

A-t-il des pathologies associées nécessitant un appareillage (à préciser) le propulseur d'un fauteuil roulant manuel ? OUI NON

Longueurs _____

Contraintes environnementales

Existe-t-il des contraintes environnementales justifiant un dispositif électrique. Longueurs ? _____

A compléter pour la verticalisation

ANNEE DE REALISATION DE L'ESSAI (FAUTEUIL ROLLANT AVEC PROPULSION ELECTRIQUE) : _____

Topographie de l'atteinte _____

Le patient possède-t-il d'autres dispositifs de verticalisation ? OUI NON

Longueurs _____

Mode de propulsion Manuel Electrique

Mode de verticalisation Manuel Electrique

Si verticalisation électrique, quelles en sont les indications ? _____

03 85 286 - 1 2

14

ATTESTATION D'ESSAI (Destinée aux Services Administratifs)

L'Assuré(e) et le bénéficiaire

1°) L'assuré(e)

N° d'identification _____ Date de naissance _____

Avec permis valide et V à 4 ou 6 ou 8 ou 10 roues _____

Adresse _____

Il s'agit-il d'un accident causé par un tiers ? OUI NON

Date _____

2°) Le bénéficiaire (s'il n'est pas l'assuré)

Nom _____

Prénom _____ Date de naissance _____

Date de l'essai _____

Structure ayant fait l'essai _____

Essai à domicile OUI NON

Identification du praticien de médecine physique et réadaptation responsable de l'essai

Essai VHP à propulsion électrique

Essai de dispositif verticalisateur Manuel Electrique

Essai de dispositif par propulsion électrique d'un fauteuil roulant manuel ou d'un fauteuil roulant manuel verticalisateur

Le médecin responsable de l'essai atteste l'adéquation du fauteuil proposé au handicap du patient et à son environnement

Cachet _____ Signature _____ Date _____

La 03 85 286 - 1 2

15

La prescription ou le renouvellement

16

La prescription

- Réalisée sur une ordonnance classique par le médecin (M.P.R., neurologue, médecin généraliste...)
- Mentionnant:
 - *achat* ou *location* (pour une durée de X mois)
 - *mode de propulsion* (manuel ou électrique)
 - *caractéristiques du fauteuil* (assise, type de commande...)
 - *adjonctions et options* éventuelles

17

Le renouvellement

- Il est classique de dire qu' « un fauteuil roulant peut être changé tous les 5 ans »
- En réalité, aucun délai réglementaire pour le renouvellement n'est prévu dans les textes
- En pratique, le renouvellement peut être sollicité en fonction des besoins et des circonstances (évolution des déficiences et incapacités, prise pondérale, usure du matériel...) ou... à échéance du délai de garantie !
(F.R.M.: 2 ans; F.R.E.: 1 an; F.R.V.: 2 ans)

18

Le financement

19

Prise en charge Sécurité Sociale

- La prise en charge par la S.S. varie:
 - pour les fauteuils roulants à propulsion manuelle de ≈ 395 à 960 €
 - pour les fauteuils roulants à propulsion électrique de ≈ 2700 à 3900 €
 - pour les fauteuils roulants verticalisateurs de ≈ 1500 à 5200 €

20

Prise en charge complémentaire

- Un complément de prise en charge peut-être accordé pour tout ou partie par:
 - les Mutuelles
 - les **Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H)** dans le cadre de la **Prestation de Compensation du Handicap (P.C.H.)**

21

Les réparations

22

- Concerne les réparations non couvertes par la garantie ou si le délai de garantie est dépassé
- Prescription médicale non nécessaire
- Mais entente préalable obligatoire pour la réparation des composants électriques
- Principe de tarification sur la base de forfaits annuels

23

Pour les fauteuils roulants manuels:

- Forfait annuel roues (≈ 75 €)
- Forfait annuel autres réparations (≈ 100 €)

Pour les fauteuils roulants électriques:

- Forfait annuel roues (≈ 75 €)
- Forfait annuel autre que roues et composants électriques (≈ 100 €)
- Forfait annuel composants électriques (≈ 330 €): après entente préalable - facture réglée au fournisseur par la CPAM

24

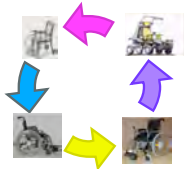
L'assurance

25

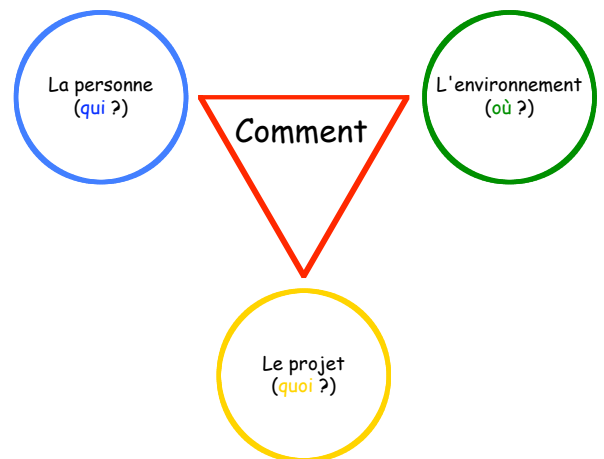
- Le fauteuil roulant **électrique** est considéré comme un « véhicule terrestre à moteur »
- A ce titre il doit être assuré en responsabilité civile automobile

26

Aspects Techniques



27



28

L'objectif de l'équipe pluridisciplinaire est d'évaluer :

- ❖ Le patient le plus globalement possible.
- ❖ Le milieu ordinaire de vie.
- ❖ Le projet de vie.

29

- Le **médecin** *confirme* le diagnostic ainsi que les indications et contre-indications liées à la prescription du fauteuil roulant.
- L'**ergothérapeute** *analyse* les besoins du patient en termes de déplacements et d'activités fonctionnelles.
- L'**assistante sociale** *analyse* les besoins du patient en termes de financement.
- Le **patient** *intervient* à toutes les étapes pour exprimer ses besoins et informer l'équipe sur son ressenti au moment des mises en situations.

30

« 4 étapes »

1. Evaluation clinique
2. Etudes des données, priorités des besoins
3. Mise en situation et recommandation finale
4. Contrôle lors de la livraison

31

1 Évaluation clinique

- 1.1 Le diagnostic médical
- 1.2 Le bilan fonctionnel
- 1.3 Les mesures anthropométriques,
- 1.4 Le bilan des activités quotidiennes
- 1.5 Le bilan socioprofessionnel.

32

1.1 Le diagnostic médical

1.2 Le bilan fonctionnel

- ❖ L'amplitude des mouvements
- ❖ La force musculaire
- ❖ La coordination
- ❖ L'appréciation des capacités sensorielles

33

1.3 Les mesures anthropométriques

- ❖ L'appréciation de chaque segment du corps (jambes, cuisses, hanches, tronc, bras) détermine la dimension correspondante :
 - des reposes pieds,
 - du siège,
 - du dossier
 - des accoudoirs
- ❖ Choix de l'assise:
 - > largeur du bassin + 1 cm de chaque côté
- ❖ Choix du dossier:
 - > hauteur à définir (pathologies, ressenti...)
 - > inclinaison, appuis thoraciques...

34

Inclinaison dossier et/ou d'assise pour les personnes ayant :

- Une diminution de tonus de tronc
- Un problème de contrôle de tête.
- Un problème de tolérance en position assise

Avantages :

- Permet les changements de position en évitant les transferts
- Permet d'augmenter la tolérance assise (troubles orthostatiques)
- Peut aider à la respiration
- Aide à l'auto sondage

Inconvénients :

- Difficile d'atteindre les freins en position allongée
- Requiert de l'assistance pour régler l'inclinaison
- Plus difficile à propulser, risque de bascule arrière
- Difficile d'atteindre la commande du fauteuil électrique

35

1.4 Le bilan socioprofessionnel

- ❖ Dans quel environnement et pour quelles activités le fauteuil sera utilisé.
- ❖ Il informe également sur les contraintes d'accessibilité qui influenceront le choix des mesures extérieures du fauteuil roulant.



36

2 Études des données, priorités des besoins

L'étude des données fait suite à l'évaluation clinique et donne lieu à une priorité des besoins de l'individu.

- La priorité peut aller au travail, aux activités sportives, au confort ou à un positionnement thérapeutique quelconque.
- Les personnes handicapées disposent rarement de plus d'un fauteuil pour toutes leurs activités.

➔ **Combinaison de plusieurs besoins contradictoires.**

Grand confort ~~≠~~ Légèreté

Positionnement ~~≠~~ Autonomie

Rigidité ~~≠~~ Transfert

37

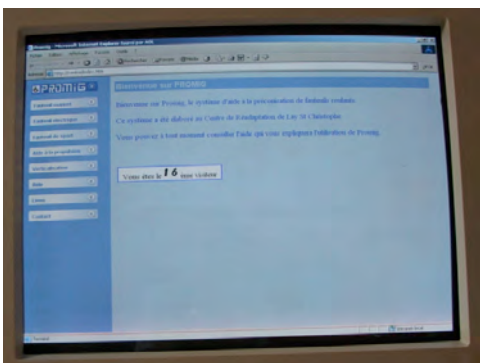
2.1 Les outils

- ❖ Catalogue
- ❖ Documentation détaillée du constructeur
- ❖ Site Internet
 - (ex : site du centre de Garches)
- ❖ Logiciel spécialisé
 - (ex : Promig du centre de Lay St Christophe)

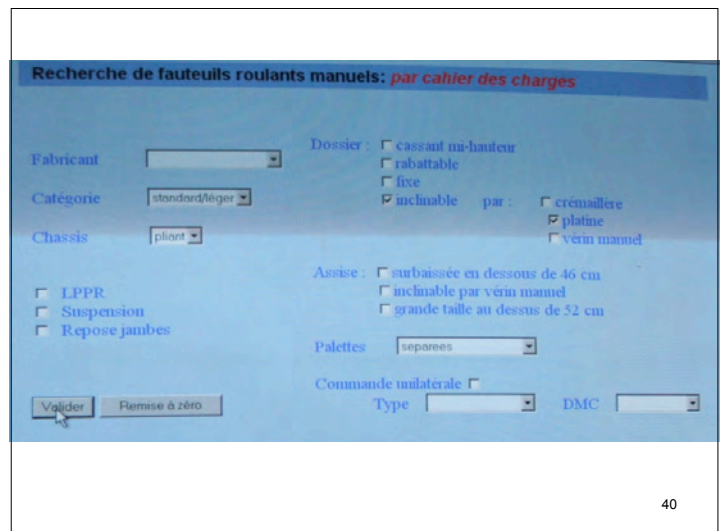
38

2.1 Les outils

Logiciel spécialisé (ex : Promig du centre de Lay St Christophe)



39



40

Voici les fauteuils qui correspondent à vos choix :

Nombre de fauteuils trouvés : 4

Fauteuil	Fabricant	Catégorie	Photo	Fiche de mesures et Tarif
Réa Focus	Inva-care	legers		
Eurochair	Meyra	legers		document non disponible
Start hiem	Otto Bock	legers		
Start Eco Plus	Otto Bock	standard		

Imprimer les résultats

41

Caractéristiques du fauteuil roulant manuel: **Start Eco Plus**

Nom fauteuil : Start Eco Plus	Dossier : cassant mi-hauteur : oui
Fabricant : Otto Bock	rabattable : oui
Catégorie : standard	fixe : oui
Chassis : pliant	incluable par : crémaillère : non
LPPR : oui	platine : oui
Suspension : non	vérin manuel : non
Repose jambe : oui	Assise : surbaissée en dessous de 46 cm : oui
	incluable par vérin manuel : non
	grande taille au dessus de 52 cm : non
	Palettes : separées
	Commande unilatérale : non
Photo	
Tarif	

Otto Bock
QUALITY FOR LIFE

Start ECO Plus

Fauteuil roulant pliant léger
pour personnes jusqu'à 120kg
Poids du fauteuil (complet) : 6 parts de 14,5kg
Châssis intégralement en aluminium

Hauteur de dossier et profondeur d'assise réglables
Paire de roues arrière à 12 positions, adaptable pour les empuilés
Desserte escamoteable, tubes noirs
Aides au basculement intégrées au châssis
Pneus non-pneus en caoutchouc noir, réglables en pression
Freins à leviers

N° client :
Tampon de la société :

Patient / Votre référence de dossier :



Fauteuil garanti
2 ans
Châssis garanti
4 ans

Référence	Le fauteuil	Prix public TTC	Cole	LVM	Sec
48ZF 06-41000	<input type="checkbox"/> Start ECO Plus	554,99 €	410725	559,99 €	
48ZF 06-42000	<input type="checkbox"/> Start ECO Plus à Dossier inclinable, tendeur de dossier inclus	503,95 €	410890	508,95 €	
481009-34037	<input type="checkbox"/> Start ECO Plus à Dossier Cassant	746,99 €	410975	800,99 €	
	avec dossier fixe	578,38 €	410780	578,38 €	

Date : 30-03-2006

Nom du patient : Nom du thérapeute :

Requête : dossier inclinable - dossier inclinable par platine - pliant - standard/léger - palettes séparées -

Fauteuil	Fabricant	Catégorie
Réa Focus	Invacare	légers
Eurochar	Meyra	légers
Start héma	Otto Bock	légers
Start Eco Plus	Otto Bock	standard

Centre de Réadaptation - LAY ST CHRISTOPHE - Ergothérapie- 2006

3 Mise en situation et recommandation finale

- **La mise en situation** permet au patient d'être confronté à des activités réelles ou similaires à celles qu'il rencontrera régulièrement.
- Celle-ci doit se faire au :
 - **Centre de rééducation**
- dans des activités de simulations,
 - **Domicile**
- pour vérifier l'accessibilité ,
 - **Travail.**

4. Contrôle lors de la livraison

Un contrôle du fauteuil roulant

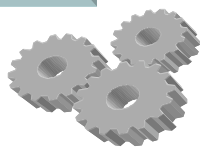
(avec le revendeur et le patient)

est nécessaire afin de s'assurer :

- de **l'adéquation** entre le devis demandé et
- de la conformité **du fauteuil** livré.

➔ **Informez le patient du service après vente**

Cahier des charges



Véhicules pour handicapés physiques

Fauteuil roulant à propulsion manuelle

Non pliant à dossier non inclinable



Fauteuil roulant à propulsion manuelle

Pliant à dossier inclinable



49

Fauteuil roulant à propulsion manuelle

Pliant à dossier non inclinable



50

Fauteuil roulant à propulsion manuelle

Pliant à dossier non inclinable



51

Fauteuil roulant à propulsion manuelle

Évolutif pour jeunes enfants
> à partir de 18 mois



52

Fauteuil roulant à propulsion manuelle

Pour activités physiques et sportives



53

Fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique

A dossier non inclinable



Fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique

A dossier inclinable



55

Fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique

A assise adaptée à la personne avec :

- > repose pieds
- > accoudoirs

Dossier réglable en inclinaison



56

Fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique

A assise adaptée à la personne avec :

- > repose -jambe
- > accoudoirs
- > repose tête

Dossier et assise réglable par vérins électriques



57

Fauteuil roulant verticalisateur

A propulsion manuelle et verticalisation manuelle nécessitant l'usage des deux mains



58

Fauteuil roulant verticalisateur

A propulsion manuelle et verticalisation électrique



Fauteuil roulant verticalisateur

A propulsion électrique et verticalisation électrique



**Dispositif de propulsion
par moteur électrique**

**Pour fauteuil roulant
manuel verticalisateur
ou non**



61

**Dispositif de
conduite unilatérale**

**Par système
à double main
courante**



62

**Dispositif de
conduite unilatérale**

**Par système à levier
latéral**



63

**Poussette
avec ceinture
abdominale**

**A réglages
multiples**



64

**Fauteuil roulant à
pousser**

**A petites roues
arrières**



65

**Fauteuil roulant à
pousser**

**Châssis roulant
destiné à recevoir
le système de
soutien du corps**



66

Tricycles

A propulsion
manuelle



Tricycles

A
propulsion
podale



Conclusion



69